



AMBASSADE DE SUISSE
À CUBA

LA HAVANE, le 8 mai 1974

Réf.: 500.1
541.20 - HU/byo
542.0

E.V.D. HANDELSABTEILUNG		Apartado 3328	
No. <i>Uuba 822 m Div.</i>		Tél. 2-6452	
GATT		Téleg. AMBASUISSE	
EE			
R 13. MAI 1974		17.574/20.174	
		Division du commerce	
<i>Le</i>	<i>Gre</i>	<i>De</i>	<i>3003</i>
<i>Die an</i>		<i>erne</i>	<i>one</i>

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous remercie de votre lettre du 19 mars 1974 qui résume d'une manière succincte et pertinente l'état de nos relations commerciales avec Cuba. En effet, si d'un côté les offres compétitives de produits cubains ont souvent manqué, l'industrie suisse d'autre part, pendant la période de haute conjoncture, ne s'est pas intéressée outre mesure au marché cubain (exception faite de l'industrie chimique et plus particulièrement de la branche herbicides et insecticides). Cette situation ressort des statistiques de notre commerce extérieur où Cuba occupe une place très modeste.

Il est certain que les responsables du commerce extérieur cubain reconnaissent la qualité des biens d'investissement suisses. Ils prétendent que des problèmes de crédit ont souvent empêché de passer des contrats avec des entreprises suisses. Il est difficile de juger de la véracité de telles affirmations. J'en déduis de votre lettre d'ailleurs que la question de l'octroi de l'ACE n'a, jusqu'à maintenant, pas joué de rôle déterminant. En effet, le représentant de la Banque Nationale de Cuba à Zurich, M. Raúl Amado Blanco, m'a une seule fois fait allusion à une commande qui, semble-t-il, aurait été passée à la concurrence étrangère en raison de crédits jugés plus avantageux par l'acheteur cubain. Il s'agissait en l'occurrence, d'une commande d'ascenseurs pour lesquels

la maison Schindler avait soumis une offre (voir votre lettre du 22 novembre 1972, référence Gre/em - Kuba 861.5).

Quoiqu'il en soit, Cuba est maintenant en quête de crédits et de collaboration économique auprès de plusieurs pays d'Europe Occidentale; l'Italie et la France ont été les premières jusqu'à aujourd'hui à manifester leur volonté de conclure des accords de coopération économique et technique. La question de l'octroi d'éventuels crédits et leurs conditions figurent à l'ordre du jour des pourparlers. Cela semble indiquer qu'il faille examiner l'engouement actuel de Cuba pour de tels accords dans la perspective du premier plan quinquennal qui, comme vous le savez, commencera le 1er avril 1976 et dont les travaux préliminaires sont en cours.

Il n'est pas exclu que des commandes soient aussi réservées à certaines branches de l'industrie suisse si cette dernière est à même de soumettre des offres compétitives. Les renseignements obtenus récemment du Ministère du commerce extérieur révèlent en effet un intérêt croissant de la part de Cuba pour l'importation de biens d'investissement suisses destinés par exemple à l'industrie textile, à la minoterie, etc. Vous trouverez en annexe quelques notes qui ont pour but de vous fournir de plus amples détails au sujet de ces développements:

- 1) Note du 15 mars 1974. Entrevue avec M. Molina, Directeur au MINCEX du Département Bénélux, RFA, Autriche et Suisse. Généralités.
- 2) Note du 19 avril 1974 ayant trait à un entretien avec M. Molina. Equipement pour l'industrie textile cubaine.
- 3) Note du 6 mai 1974 concernant les pourparlers en cours pour la conclusion d'un accord de coopération économique et technique entre la France et Cuba (voir également

dans ce contexte, la lettre de l'Ambassade du 3 octobre 1973 au sujet de la conclusion d'un accord semblable entre Cuba et l'Italie).

- 4) Note sur le récent accord du crédit conclu entre le Canada et Cuba.
- 5) Coupure de presse du 15 janvier 1974 concernant un entretien du Ministre du Commerce Extérieur de l'URSS, M. Patolichev avec le Vice-Ministre du commerce extérieur cubain, M. Germán Amado Blanco.

Je vous envoie cet entrefilet puisqu'il montre la position importante qu'occupe actuellement le frère du représentant de la Banque Nationale de Cuba à Zurich dans l'économie extérieure de Cuba. M. Germán Amado Blanco séjourne chaque année plusieurs mois à Moscou et passe souvent par la Suisse selon ce que m'a dit son frère.

- 6) Vous aurez entretemps reçu la copie de la lettre de cette ambassade du 25 avril 1974 concernant la réaction de M. Molina du MINCEX à l'annonce de la mise en vigueur par la Suisse de la seconde étape des préférences tarifaires en faveur des pays en développement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.

A. H.
Z.-

Annexes: mentionnées